

CONVENTION SIMPLIFIÉE D'ADHÉSION À UN PROJET COLLECTIF D'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTENCE DES SALARIÉS DANS LES PME

Je soussigné(e), Madame/Monsieur :

.....

en qualité de

.....

de la société

.....

déclare avoir pris connaissance des termes du PON Axe 2.8.5.3 « Former les actifs occupés (salariés, entrepreneurs, indépendants, ...) qui bénéficient le moins de la formation en particulier, les moins qualifiés, les femmes et les seniors » du Fonds Social Européen et du projet collectif (document téléchargeable sur www.fse.gov.fr/IMG/pdf/PON-Emploi-et-Inclusion.pdf).

L'entreprise s'engage à mettre en œuvre les actions contenues dans le projet collectif déposé par AGEFOS PME Nouvelle-Aquitaine - Territoire Limousin auprès des services de la DIRECCTE au titre du Fonds Social Européen.

L'AGEFOS PME Nouvelle-Aquitaine - Territoire Limousin s'engage pour le compte de l'entreprise à déclarer les financements publics (État, Fonds Social Européen principalement) reçus lors des 3 années précédentes au bénéfice de mon entreprise, au titre d'actions de formation, auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi.

Agefos PME Nouvelle-Aquitaine - Territoire Limousin réglera directement les dépenses aux organismes de formation au titre du mandat donné par l'entreprise. A ce titre, AGEFOS PME mettra à disposition de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi les pièces justificatives nécessaires à la vérification de la réalité et de la validité des actions prévues, dans le cadre du projet précité.

L'entreprise a été informée des indicateurs statistiques obligatoires (cf. bulletin d'inscription) mentionnés dans les conventions passées entre le Préfet de région et AGEFOS PME Nouvelle-Aquitaine - Territoire Limousin pour permettre un suivi qualitatif des actions financées par le FSE.

Enfin, l'entreprise s'engage à informer tous les salariés bénéficiaires d'une formation Pass' Formation 2017 de son co-financement par le FSE. Par ailleurs, toute publication ou communication devra faire mention du Fonds Social Européen.

L'entreprise est informée par AGEFOS PME Nouvelle-Aquitaine - Territoire Limousin de la possibilité d'être soumise à un contrôle par les différentes instances communautaires concernées ainsi que par les organes nationaux de contrôle.

La présente convention est valable pour l'année 2017 et concerne exclusivement les actions de formation réalisées entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017.

Le non-respect des clauses ci-dessus mettrait fin au conventionnement dans le cadre du projet collectif porté par AGEFOS PME Nouvelle-Aquitaine - Territoire Limousin.



Dispositif co-financé par l'État, le Fonds Social Européen et le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels.

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

• Raison sociale

Adhérent AGEFOS PME n° • Effectif

• Chiffre d'affaires annuel : ≤ 50 millions d'euros > 50 millions d'euros

• Votre entreprise est-elle autonome ? oui non
(Définition : votre entreprise n'est plus autonome si elle détient au moins 25% du capital ou des droits de vote d'une autre entreprise, et si une autre entreprise détient au moins 25 % du capital ou des droits de vote de votre entreprise)

• Responsable : Nom • Prénom

• Fonction

• Siret • Code NAF

• Adresse

• Code postal • Ville

• Tél. • Fax

• E-mail

IDENTIFICATION DU STAGIAIRE (un bulletin par stagiaire)

• Nom et prénom

• H / F • CSP⁽³⁾ • Âge

• Contrat de travail : CDI CDD Emploi d'avenir Autre

• Niveau de formation : fin de 3^e CAP-BEP Bac Bac+2 Bac+3-4 Bac+5 et plus

• Fonction :

• Enquête : le stagiaire est-il reconnu travailleur handicapé ? OUI NON

• Intitulé du stage :

• Numéro du stage : • Lieu :

Adaptation du salarié au poste de travail.

Développement des compétences du salarié.

(3) CSP : 1 - Ouvrier non qualifié 3 - Employé 5 - Ingénieur et cadre
2 - Ouvrier qualifié 4 - Technicien, agent de maîtrise, VRP 6 - Dirigeant salarié

➔ CONDITIONS D'ACCÈS

ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS

Conditions : 3 inscriptions gratuites et au-delà participation de 60 € TTC par jour et par stagiaire.

ENTREPRISES DE 11 SALARIÉS ET PLUS

Conditions d'accès : voir page suivante.

Nom et prénom du signataire :

.....

Donne délégation de paiement, au titre de mon entreprise, à AGEFOS PME pour procéder au règlement direct de la formation auprès de l'organisme de formation.



DATE, CACHET DE L'ENTREPRISE ET SIGNATURE

Document à retourner à :

AGEFOS PME Nouvelle-Aquitaine - Territoire Limousin - Service "Pass' Formation" - 5 ter 7 bd. Victor Hugo CS 61233 - 87054 LIMOGES Cedex 2